



« Coordination de la
société civile d'Arlit »

Niger

« MAI-MAGANA »

INDUSTRIES EXTRACTIVES :

URANIUM, BONHEUR OU MALHEUR DES PEUPLES ?



BULLETIN D'INFORMATION DE L'ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LE BIEN-ÊTRE (Aghirin'aman)

« Sponsorisé par la Fondation Rosa Luxemburg Stiftung de la RFA. Ces publications, ou extraits, peuvent être utilisés par autrui gratuitement à condition qu'il fasse référence à la publication d'origine ». « Le contenu de la présente publication relève de la responsabilité exclusive d'Aghirin'aman et ne reflète pas nécessairement l'avis de RSL »

« L'exploitation et la gestion des ressources naturelles et du sous-sol doit se faire dans la transparence et prendre en compte la protection de l'environnement, du patrimoine culturel ainsi que la préservation des intérêts des générations présentes et futures » (Constitution du Niger article 149).

N°04 - Mars 2018



« LE CONSEIL RÉGIONAL A PORTÉ UN PROJET DE CRÉATION DE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE HYBRIDE DE 19 MW QUI VA RÉPONDRE AU PROBLÈME D'ÉNERGIE DANS NOTRE RÉGION », DIXIT AKLOU SIDI SIDI, VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL D'AGADEZ

**LICENCIEMENTS ÉCONOMIQUES À ARLIT :
ORANO (EX AREVA) JUSTIFIE, LES
AUTORITÉS LOCALES DÉPLORENT, LES
SYNDICATS SIGNENT, LE POUVOIR
CENTRAL SE TAIT....**

**NIGER : OÙ EST PASSÉ L'ARGENT DE
L'« URANIUMGATE » ?**





En ce premier trimestre de l'année 2018, Mai-Magana souhaite une bonne et heureuse année à tous ses lecteurs, à toute cette population qui vit autour des mines d'uranium au Niger, à tous les nigériens et à ses partenaires. Au cours de l'année 2017, quatre numéros soit quatre mille exemplaires de Mai-Magana ont effectivement paru et distribués. L'année 2018 coïncide avec le cinquantenaire des mines d'uranium au Niger (1968-2018), un demi-siècle d'exploitation d'uranium dans ce pays le Niger que d'aucuns qualifient de « pays le plus pauvre du monde ».

Ce demi-siècle d'exploitation d'uranium est une grande expérience pour notre pays, lorsque nous avons commencé en 1968, le Niger n'a même pas un seul soudeur qualifié, nous avons deux ingénieurs dans ces mines (Mahamane Djataou et George Right) aucun cadre nigérien, tous sont français et autres nationalités (jusqu'à 200).

Pendant ce parcours, les nigériens se sont battus pour relever le défi, aujourd'hui 100% des cadres sont nigériens dans ces mines, mieux, plusieurs d'entre eux sont devenus Président de la république, premier ministre, ministre d'Etat, directeurs généraux, gouverneurs, préfets, maires. Le défi a-t-il été relevé avec tout ça ?

Du commissariat à l'énergie atomique (CEA) vers COGEMA en passant par AREVA, nous y voilà à ORANO, à partir du bilan très mitigé sur le terrain dans un pays comme le Niger, il y a lieu de se demander comment sortir de ce cercle vicieux des plans sociaux dans les mines, chute des prix de l'uranium ? Comment donner un contenu concret en termes d'actions pour le développement local ?

Qu'a apporté ce symbole très significatif de la nigerisation à 100 % des ressources humaines des sociétés filiales SOMAIR et COMINAK.

Le sentiment du désastre écologique, d'un développement pas à la hauteur des attentes, d'un uranium qui est bradé, nous pousse à interpréter cette réaction des nigériens dans la vie de tous les jours comme sur les medias sociaux non seulement comme une traduction de la très forte demande de justice dans la répartition et la redistribution des ressources financières générées par cette exploitation mais aussi la demande pour la modification de ces conventions minières totalement déséquilibrées et injustes.

Un Directeur général d'une des filiales d'ORANO au Niger disait « Nous sommes résolu à poursuivre la création de la valeur avec nos parties prenantes à travers nos appuis, aides, accompagnements et écoutes. Nous sommes conscients qu'une meilleure collaboration est indispensable et bénéfique sur le long terme pour un ancrage territorial ». Une si belle citation ne mérite pas de rester sans support ni initiative concrète mais concrètement y a quoi ?

En attendant cette deuxième moitié du siècle d'exploitation de l'uranium au Niger commence en plus des milliers de chômeurs d'Imouraren, 700 autres de la SOMAIR et un horizon sombre pour ceux qui restent. Mais l'espoir c'est cette jeunesse (du directeur au dernier manœuvre) dans les sociétés minières qui se battent pour traverser cette tempête imposée.

Ramar Ilatoufek

AVIS À NOS LECTEURS :

CETTE TRIBUNE EST LA VÔTRE !

N'HÉSITEZ POINT !

ENVOYEZ NOUS VOS ÉCRITS !

PROFITEZ DE NOS COLONNES !

MAÏ MAGANA, LE JOURNAL QUI LIBÈRE

LA PAROLE !

AREVA DEVIENT ORANO POUR TOURNER LA PAGE DES ANNÉES LAUVERGEON

UNE VUE DU SIÈGE D'AREVA DEVENU ORANO



LE GROUPE ARRIVE À LA FIN DE SA RESTRUCTURATION. LE SPÉCIALISTE DU NUCLÉAIRE SE CONCENTRE SUR LE CYCLE DU COMBUSTIBLE ET LE DÉMANTÈLEMENT DES RÉACTEURS, ET COMPTE RENFORCER SON DÉVELOPPEMENT EN ASIE.

Le groupe arrive à la fin de sa restructuration. Le spécialiste du nucléaire se concentre sur le cycle du combustible et le démantèlement des réacteurs, et compte renforcer son développement en Asie.

Comment mettre derrière soi des années noires de difficultés, d'échecs commerciaux et de démêlés judiciaires ? Après avoir subi une restructuration complète, Areva arrive à la fin de son douloureux lifting : le groupe a décidé de changer de nom. Depuis mardi 23 janvier, Areva n'existe plus et devient Orano, une appellation dérivée du nom latin du dieu Uranus, qui a donné son nom à la planète puis à l'uranium. Le nom sera décliné en jaune, à l'image du yellowcake, le concentré d'uranium.

Tout un symbole pour un groupe qui est désormais recentré sur les métiers du combustible nucléaire. La direction de l'ancien fleuron de la filière nucléaire française a choisi Orano parmi plus de 200 noms en compétition. L'objectif : acter la fin d'Areva tel qu'il avait été conçu par Anne Lauvergeon.

Un groupe scindé en trois

Pour comprendre la nécessité de cette nouvelle identité, il faut remonter le fil de la crise qu'a traversée l'ancien fleuron de la filière nucléaire française ces dernières années.

Depuis 2012, Areva a connu une descente aux enfers que rien ne semblait pouvoir arrêter : à la crise de 2008 et à la catastrophe de Fukushima, au Japon, sont venus s'ajouter des investissements hasardeux, la coûteuse déroute du chantier de l'EPR en Finlande, des affaires de corruption et une concurrence néfaste avec l'autre champion nucléaire français, EDF. Une succession de difficultés qui ont conduit

le groupe à une recapitalisation et à une restructuration douloureuse.

La mutation s'est faite dans la douleur : le groupe a fait partir près de 6 000 salariés, et l'Etat et le japonais Mitsubishi ont dû le renflouer à hauteur de 5 milliards d'euros.

En 2017, il a été scindé en trois morceaux : le premier, New Areva – désormais Orano – a gardé les activités des mines d'uranium et du cycle du combustible, et compte désormais 16 000 salariés. La nouvelle entité se concentre sur l'enrichissement et le recyclage du combustible nucléaire, la logistique et les services liés au nucléaire, dont le démantèlement.

D'un autre côté, Areva NP, qui a repris son ancien nom de Framatome début janvier, est devenu une filiale d'EDF et se concentre sur la conception des réacteurs et le matériel nécessaire aux centrales. C'est notamment de cette entité que dépend l'usine du Creusot Forge, mise en cause pour les défauts sur la cuve du réacteur de Flamanville et dont les dossiers sont encore en cours

d'examen par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN).

Enfin, la maison mère, Areva SA – seule à conserver le nom –, a été maintenue temporairement, le temps que l'épineux contrat de l'EPR finlandais, complexe gouffre financier, se termine.

Une transformation qui s'est faite dans la douleur : en deux ans de restructuration, le groupe Areva a fait partir près de 6 000 salariés. L'Etat et le groupe Mitsubishi ont dû le renflouer à hauteur de 5 milliards d'euros.

« Un nouveau projet d'entreprise »

« C'est vrai qu'il fallait couper avec le passé, explique-t-on en interne pour expliquer ce changement de nom, mais on a surtout un nouveau projet d'entreprise, une nouvelle organisation. » De fait, en changeant d'identité, le groupe peut enfin annoncer des objectifs un peu plus ambitieux.

D'abord, Orano veut renforcer son développement en Asie, avec pour objectif que 30 % de son chiffre d'affaires soit réalisé dans la région en 2020, contre 20 % aujourd'hui. Cela, alors que la Chine est l'un des rares pays qui continuent d'investir dans le nucléaire. Une vingtaine de réacteurs sont en construction dans le pays. Au Japon, le gouvernement a donné, fin décembre, son feu vert au redémarrage de réacteurs de Tepco, une première depuis la catastrophe de Fukushima en 2011, ce qui donne quelque espoir au groupe français, dont plus de 60 % du chiffre d'affaires est réalisé à l'international.

Ensuite, le groupe veut accélérer son virage dans les services, et particulièrement le démantèlement nucléaire. « D'ici au milieu du siècle, il y aura 150 réacteurs à démanteler dans le monde. C'est un vrai marché pour nous », explique-t-on en interne.

D'autant qu'Orano est spécialisé dans le démantèlement des parties les plus sensibles des réacteurs. Un domaine dans lequel le groupe va embaucher dans les prochaines années. D'ici à 2020, un salarié d'Orano sur deux devrait travailler dans les activités de services.

Une filière nucléaire en difficulté

Des ambitions atteignables mais qui reposent sur l'espoir que la filière nucléaire a encore un avenir au niveau mondial. Sans construction de nouveaux réacteurs, l'activité liée au combustible sera à terme réduite à la portion congrue. Elle devra se contenter du marché du démantèlement.

Le groupe dirigé par Philippe Knoche croit dur comme fer que la filière a de beaux jours devant elle. Elle fait pourtant face à d'importants défis : au niveau mondial, très peu de pays investissent dans de nouveaux réacteurs. Certains, comme l'Allemagne, ont renoncé au nucléaire quand d'autres, comme l'Inde ou l'Afrique du Sud, hésitent à s'y engager. Les coûts des nouveaux réacteurs nucléaires sont bien supérieurs à ceux des réacteurs existants – en témoignent les dérapages faramineux des EPR de Flamanville (Normandie) et Olkiluoto (Finlande). La concurrence du gaz et des énergies renouvelables – dont les prix baissent de manière continue – pèsent fortement aux Etats-Unis, qui comptent encore près de cent réacteurs en activité.

En France, Nicolas Hulot, le ministre de la transition écologique et solidaire, a confirmé en octobre l'objectif de réduire à terme la part du nucléaire dans le mix électrique, même si cette perspective a été repoussée au-delà de 2025.

Du côté des mines, le marché de l'uranium est mal en point, avec un prix

qui a été divisé par deux en 2016, et ne remonte pas depuis.

Au niveau mondial, EDF et Areva sont bien seuls à plaider pour le développement d'un nucléaire qui ne produit pas de gaz à effet de serre mais suscite la méfiance, voire l'opposition des populations dans de nombreux pays.

Dans ces conditions, comment imaginer le futur d'un groupe spécialisé dans le cycle du combustible nucléaire ? « Nos perspectives à court terme ne sont pas bonnes, mais, à moyen terme, il y a de l'espoir », lançait avec un optimisme très mesuré un dirigeant de New Areva fin novembre.

INTERROGATIONS SUR L'USINE CHINOISE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS NUCLÉAIRES

L'annonce, le 9 janvier, était l'un des points d'orgue du voyage d'Emmanuel Macron en Chine : la signature entre New Areva et le chinois CNNC d'un protocole d'accord pour une usine de recyclage des déchets nucléaires pour plus de 10 milliards d'euros. Le ministre de l'économie, Bruno Le Maire, estimait que le contrat définitif de ce projet vieux de plus de dix ans pourrait être signé « au printemps ». Mais, depuis, les discussions se poursuivent sans certitude de déboucher. Du côté du groupe français, on est prudent, car il n'est pas question de signer un deal au rabais. Côté chinois, le projet suscite des doutes. Li Ning, doyen du collège sur l'énergie de l'université de Xiamen et membre d'un comité d'Etat sur le nucléaire, cité par Reuters, juge « assez faible » la probabilité que la Chine signe un contrat formel.

Nabil Wakim

MAI MAGANA VOUS OUVRE SES COLONNES, ÉCRIVEZ-NOUS !

MIGRATION VERS L'EUROPE : L'ENFER EST SUR LA ROUTE...



DES MIGRANTS MORTS APRÈS AVOIR ÉTÉ ABANDONNÉS DANS LE DÉSERT

Un collectif d'associations affirme que des centaines de migrants en situation illégale ont à nouveau été expulsés d'Algérie vers le Niger depuis la mi-février.

Les ONG alertent sur les conséquences désastreuses de ces expulsions « menées » sans distinction de sexe et Nationalité selon le site "Info Migrants".

- Ils sont interpellés « dans la rue dans les transports en commun mais aussi sur les chantiers de travail et dans leurs lieux de vie »

- Les migrants subsahariens en Algérie sont de nouveau confrontés à une vague d'arrestation et expulsion.

- Des centaines de Nigériens, Maliens, Ivoiriens, Camerounais, Libériens et Guinéens, dont des femmes enceintes et des enfants ont ainsi été arrêtés le 10 février 2018 et transférés dans un centre de rétention près d'Alger, affirme la PMA (plateforme Migration Algérie). Ils ont ensuite été conduits en bus vers Tamanrasset. Quelques jours plus tard poursuivent les associations, ces même migrants ont été transportés en camion à la

frontière avec le Niger à environ 400 km plus au sud et ont été ensuite contraints de rejoindre « à pied en plein désert » la localité de Assamaka au Niger à une Quinzaine de kilomètres de la frontière.

- Le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur Bazoum Mohamed a demandé mercredi 21 février 2018 à l'Algérie de cesser d'expulser des migrants non-nigériens vers son pays, en relation à des nouvelles expulsions de migrants par les autorités algériennes. « Les Nigériens oui qu'on les ramène en grand nombre. Ce n'est pas un problème vraiment... Mais pas nous ramener tous les africains » a déclaré le ministre de l'intérieur Bazoum Mohamed.

Cette demande du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur Bazoum Mohamed, fait suite à une nouvelle vague d'expulsions de migrants entamée il y a quelque semaine par l'Algérie.

- Quant aux autorités algériennes, justifient souvent ces expulsions par des accords de rapatriement conclu avec les pays voisins dont le Niger.

- [Certaines] leur posent beau-

coup de problèmes, c'est totalement légitime, mais que les autorités Algériennes comprennent que c'est tout aussi légitime de notre part à nous que nous disions que ça ne doit pas se faire a ajouté le ministre Bazoum Mohamed.

Idrissa Coulibaly de nationalité malienne réside à Alger en tant que maçon depuis plus d'un an fait parti des expulsés, condamne avec fermeté ces expulsions : « J'habite dans un quartier qui s'appelle Kamesse à Alger, j'ai été pris par de gendarmes sur mon lieu de travail dans les environs de 5H du matin le 10 février 2018 avec d'autres Guinéens, sénégalais, Ivoiriens, avant de nous emmener dans leur base pour des contrôles des pièces d'identités et ils ont pris nos photos et nos empreintes, et après ils nous ont transféré dans un commissariat pour les mêmes contrôles avant de rejoindre des centaines des migrants qui étaient là avant nous. Nous avons passé deux jours et le troisième jour à partir de 22h, ils nous ont embarqués dans des bus avec les femmes et les enfants et les différentes sortes des nationalités d'où



DES MIGRANTS DANS LE DÉSERT DU NIGER

nous avons passé 5 heures de temps avant de regagner Tamanrasset, et au moment de l'embarquement ils nous ont frappés parce que nous avons réclamé nos biens (téléphones, argent etc...) et les policiers nous ont traités comme des esclaves, et ils nous ont forcés à monter sur 3 camions pour la destination de Inguizame. Arrivés à la frontière Inguizame, ils ont tiré un coup de fusil en nous disant : « Partez chez vous, on en a marre de vous ! », nous avons marché tout au long des 15 kilomètres entre Inguizame et Assamaka à pied et en plein désert ».

Les témoignages faisaient état de traitements inhumains de la part des services de sécurité Algériens.

A Arlit, ce sont des centaines de migrants subsahariens les différentes nationalités qui errent dans la ville, après avoir été expulsés de l'Algérie et pris en charge par l'organisation internationale de migrants (OIM).

Monsieur Dablé nous explique leurs conditions de vie dans le centre de transit d'Arlit: « Arrivés à Arlit on nous fait croire qu'il y a assez de chambres où nous pourrions rester jusqu'à notre départ, de la nourriture et de soins médicaux ; mais ce n'est pas le cas nous dormons sur le sol et

à l'air libre de fois dans la poussière. Nous sommes obligés d'aller demander de l'aide auprès d'une dame chez qui nous achetons la nourriture pour passer la nuit dans son restaurant quand il y a le vent. Pour manger de fois il faut 22h pour qu'ils nous amènent de la nourriture, d'ailleurs c'est une nourriture qui ne convient pas à beaucoup d'entre nous qui ont des douleurs d'estomac ».

Il ajoute aussi : « Nous payons notre nourriture en ville et la qualité des soins médicaux ne répond pas aux normes. Les agents de l'OIM ici à Arlit, ne s'occupent pas ou ne veulent pas travailler, aujourd'hui il a fallu nous même pour les aider à travailler à pousser les pions pour que tout ceux qui sont dans le centre les maliens, les guinéens, enfin de toutes nationalités arrivent à se faire enregistrer pour que demain certains d'entre nous puissent avoir leur cartes et puis attendre encore peut être une semaine ou plus pour organiser au moins un voyage de trois Bus.

Or, nous sommes hébergés dans deux camps qui peuvent contenir 800 à 1000 personnes peut être plus, nous sommes nombreux ce qui fait que toujours c'est la bagarre entre nous

migrants. Les agents ne travaillent pas, parfois ils nous disent qu'ils sont fatigués mais moi je ne comprends pas le travail que tu as demandé aujourd'hui tu dis tu es fatigué de travailler? Bon de toutes les façons ce n'est pas de leur faute, ce n'est pas eux qui nous ont refoulés mais ils sont sensés s'occuper de nous parce qu'ils ont accepté de le faire et ils sont payés pour ça ».

« Même s'il y a une infirmerie dans le centre ce ne sont que des comprimés qu'on nous donne et qu'on consomme avec de la nourriture. Le but c'était quoi ! C'est de nous ramener chez nous dès qu'on arrive, mais on ne peut pas venir de loin et passer des semaines et des semaines, même pour nous faire enregistrer il faut lutter pour que cela se réalise, vraiment ça nous fatigue », confirme M. Karamoko avec un air désespéré.

Alors juste pour vous dire que nous sommes mal logés, les conditions ne sont pas trop aisées même si c'est mille fois mieux qu'Assamaka nous affirme M. Tiémoko.

La Rédaction

LICENCIEMENTS ÉCONOMIQUES À ARLIT : ORANO (EX AREVA) JUSTIFIE, LES AUTORITÉS LOCALES DÉPLORENT, LES SYNDICATS SIGNENT, LE POUVOIR CENTRAL SE TAIT....

La Direction générale de la SOMAIR a décrit le contexte économique, technique et social particulièrement difficile ayant amené la société à engager un plan social des départs ciblés. Ce contexte, qui a été engendré par l'accident nucléaire de Fukushima de 2011, se caractérise par la baisse du prix du kilogramme d'uranium. Les projections d'évolution de la demande et de l'offre pour les prochaines années continuent à montrer un excédent de l'ordre de 15 000 TU/an jusqu'en 2024.

Les prix de l'uranium sur le marché connaissent une baisse continue. Cette situation est directement liée à une offre excédentaire par rapport à la demande pour les besoins en uranium des centrales nucléaires mondiales. Il est estimé qu'un équilibre s'établira après 2025 grâce principalement à la diminution de l'offre. Dans les nouvelles configurations du marché, la SOMAIR se retrouve dans des plages de déficit financier qui ne sont pas soutenables à court et moyen terme. La configuration de fonctionnement actuelle de SOMAIR n'est pas viable d'un point de vue financier. Des scénarios alternatifs de survie ont été étudiés et un seul a été retenu. Il permet de mieux préparer l'avenir et d'assurer la continuité de l'exploitation. Mais il conduit à une forte baisse de l'activité de la mine et à une réduction de la

production. La structure actuelle de l'entreprise est dimensionnée pour un niveau de production de 2 000 à 2 500 TU en termes de moyens miniers, effectifs, organisation du travail, niveau de sous-traitance.

Dans le contexte actuel, compte tenu du prix de vente, du prix de revient et des contraintes financières, la SOMAIR ne peut assurer qu'un niveau d'activité de l'ordre de 20 Mt/an à la mine avec une production enfûtée entre 1 600 et 1 750 TU/an.

Cette forte réduction de l'activité mine et usine va conduire à un ajustement important de l'effectif SOMAIR y compris dans les services supports du site et à Niamey en vue de l'adapter aux nouvelles conditions de fonctionnement.

Notons par ailleurs que les autorités administratives préfectorales ont été saisies par les directions d'exploitations des sociétés minières deux semaines avant la mise en place de la procédure mais que le scénario du licenciement n'a pas été établi. Selon le préfet d'Arlit « les sociétés minières ne doivent pas être la seule voie de développement car il y'a d'autres activités comme le commerce, la soudure, l'élevage et bien d'autres. Mais malheureusement les jeunes de nos jours ne veulent pas travailler ». Le Vice Maire d'Arlit Hassan Hamani regrette cette action des sociétés SOMAIR et COMINAK, en disant « les licenciés sont des pères de familles qui ont perdu leur travail. C'est une

situation qui nous est parvenue soudainement sans aucune campagne de sensibilisation à l'endroit de la population d'Arlit. Ce phénomène de licenciement nous conduit à préparer l'après mine car il est devenu obligatoire et imminent. C'est pour cela que nous construisons des routes, des centres médicaux et la commune urbaine est en train de chercher des partenaires pour un développement local qui va permettre aux jeunes de trouver de l'emploi décent. Une fois la transsaharienne finie, elle permettra la libre circulation des personnes et des biens et qu'elle sera une voie de développement pour la région d'Agadez si la frontière Algérie –Niger est ouverte ».

La société ORANO (ex Areva) a commencé les licenciements pour motif économique dans ses filiales du Niger SOMAIR et COMINAK. Ces licenciements concernent plus de 700 postes à la SOMAIR (déjà réalisés en janvier et février 2018) et un nombre inconnu à COMINAK d'après les responsables des sociétés. Selon l'inspecteur du travail d'Arlit « plus de 439 agents sont licenciés à la date du 02/02/2018 et que toutes les mesures seront prises pour payer les droits légaux des travailleurs licenciés ». Rappelons que les chiffres exacts à la Somaïr sont 159 agents directs et un nombre avoisinant les 500 sous-traitants. La différence entre les chiffres de l'inspection du travail d'Arlit et le réel se justifie probablement par le

LE JOURNAL MAÏ MAGANA
DISTRIBUÉ PARTOUT AU NIGER ET DANS LE MONDE



UNE VUE DE SYNDICALISTES D'ARLIT

fait qu'il y a un nombre des travailleurs sous-traitants clandestins (non déclarés) qui travaillaient dans les mines d'ORANO.

D'ailleurs une lettre en date du 14 février a été adressée au Ministre de l'emploi pour faire cas de la procédure engagée par l'inspection du travail d'Arlit.

C'est ainsi que plusieurs entreprises locales comme EMMD, EHA et bien d'autres ont payé les droits légaux des certains licenciés. Mais certaines entreprises locales n'ont pas encore payés des sous traitants qui sont licenciés. S'agissant des droits et des primes de licenciement, on note que les syndicats des mines (qui sont les mêmes avec les sous traitants) ont négocié avec la direction de la SOMAIR un accord qui prévoit en plus des droits légaux une prime de départ volontaire (instituée depuis 1987) pour les travailleurs directs (159 agents) qui se fixe entre 10 et 20 millions de FCFA par agents et zéro francs pour les 500 agents sous traitants qui eux se contentent des droits légaux qui varient entre zéro et 200 000 franc CFA. Rappelons que la totalité des droits légaux des sous traitants calculés par l'inspection du travail sont de l'ordre

de 86 millions de francs CFA alors que le cout des primes spéciales versées par la SOMAIR aux travailleurs directs est de l'ordre de 2,5 milliards de francs CFA. Il est indéniable que la direction de la Somaïr a fait un effort important et considérable pour satisfaire les travailleurs directs (159 agents) mais cet effort est assombri par le traitement des agents sous-traitants (500 sous traitants). Cette situation n'interpelle pas seulement les sociétés minières, elle interpelle en premier lieu les syndicats qui font « les deux poids deux mesures), les pouvoirs publics (l'Etat du Niger) qui n'a pas levé le petit doigt dans cette affaire. En attendant les 500 travailleurs sous-traitants sont rentrés dans leur famille les larmes aux yeux. « Papa qu'est ce qu'il y a ? »

Les licenciements pour motif économique ont commencé dans les filiales d'ORANO (ex AREVA) depuis 1987, les primes de départ volontaire ont évolué de 1 millions de F CFA en 1987 à environ 20 millions FCFA en 2018), mais jamais ce genre de licenciement n'ont concerné les travailleurs sous-traitants, au contraire lorsque les travailleurs directs sont licenciés, les sociétés recrutent les sous

traitants à leur place. Pour marquer le coup, la majorité des syndicalistes ont profité de la situation pour prendre leur millions et disparaître dans la nature, « bon débarras diront les exploitants. »

Les travailleurs sous-traitants sont une couche des travailleurs défavorisés vivant avec des salaires de misère (dix fois moins que les travailleurs directs) qui sont « jetés » à la porte sans aucune mesure d'accompagnement comme cela a été fait pour les travailleurs directs d'ORANO (ex AREVA). Ce phénomène de licenciement est aujourd'hui un lourd fardeau pour la région d'Agadez qui s'ajoute à la fermeture de la mine d'Imouraren, une situation difficile d'insécurité et le flux migratoire vers l'Europe.

Les tractations continues à la COMINAK l'autre filiale d'ORANO (ex AREVA) pour une opération des licenciements économiques, va-t-on faire du copier coller ? Les intérêts matériels et moraux des travailleurs, tous les travailleurs seront-ils défendus ? Qui lèvera le petit doigt ?

La Rédaction

**LISEZ LE JOURNAL MAI MAGANA !
 AYEZ TOUTES LES INFOS LIÈES À L'EXPLOITATION MINIÈRE AU NIGER**

L'ONG AGHIRIN'MAN INFORME, SENSIBILISE ET FORME LES ÉLÈVES DES CLASSES DE TERMINALES D'ARLIT SUR LES IMPACTS SOCIAUX ENVIRONNEMENTAUX DE L'EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES AU NIGER



Le dimanche 4 mars 2018 s'est déroulée une série de séance de formation, information et sensibilisation des élèves des classes de terminale des lycées d'Arlit sur la gestion des impacts socio-environnementaux de l'exploitation des ressources naturelles.

Il s'est agi pour l'ONG de faire des exposés sur d'abord les textes fondamentaux nigériens qui régissent l'exploitation des ressources naturelles notamment le code minier du Niger et la loi cadre sur la protection de l'environnement au Niger.

S'agissant du code minier, outre les dispositions réglementaires qu'il comporte, il y a aussi la loi minière du Niger qui définit son application comme dit : « Ssur le territoire de la République du Niger, la prospection, la recherche, l'exploitation, la possession, la détention, la circulation, le commerce et la transformation des substances minérales ou fossiles et le régime fiscal applicable à ces activités, sont régis par les dispositions du code incluant les textes pris pour son application.»

Sur ce point, les participants ont eu la genèse des ressources naturelles qui sont exploitées au Niger à savoir : l'uranium, le charbon, l'or et le pétrole. La séance s'est aussi penchée sur les sociétés qui exploitent ces ressources naturelles dans la région d'Agadez à savoir pour l'uranium les filiales(SOMAIR, COMINAK, Imouraren SA) d'ORANO (ex AREVA) dans le département d'Arlit, et SOMINA (société des mines d'Azelik filiale d'un groupe chinois) dans le département d'Ingall, et pour le charbon la société nigérienne de charbon (Sonichar) dans le départe-

tement de Tchirozerine.

Textes législatifs et réglementaires sur l'évaluation environnementale et les études d'impact.

Il s'est agi du cadre juridique général et les principes fondamentaux de la gestion de l'environnement au Niger. Après les exposés un débat très enrichissant s'est ouvert sur notamment le sujet de la radioactivité, les maladies liées aux rayonnements ionisants, la gestion des résidus de traitement, les autres déchets liquides et gazeux, les ressources en eau, la qualité des eaux, la production de l'énergie électrique et sa distribution, la redistribution des ressources financières, les ressources humaines et la formation, le réaménagement des sites miniers à la fin de l'exploitation, la responsabilité sociale et environnementale des exploitants miniers.

Quant à la loi cadre sur la protection de l'environnement, la séance s'est appesantie sur les issues de cette formation, les participants ont fait plusieurs recommandations notamment sur la nécessité du financement de la formation, le développement durable dans les zones d'exploitation des ressources naturelles, le suivi médical des populations riveraines des sites miniers etc..

Les participants ont formulé les vœux que l'ensemble des élèves puissent participer à ce genre de formation qui traite des sujets importants dans les SVT (Sciences de la Vie et de la Terre) et la question de l'environnement dans l'exploitation de l'uranium et le charbon.

Les participants ont apprécié l'édition par l'ONG Aghirin'man du bulletin trimestriel d'information « Mai-Magana » qui traite de la question de l'exploitation des ressources naturelles et la possibilité qu'il donne aux acteurs pour s'exprimer dans ce domaine.

La Rédaction



Niger : où est passé l'argent de l'« uraniumgate » ?

DANS CETTE OBSCURE AFFAIRE DE VENTE D'URANIUM, LE GROUPE FRANÇAIS AREVA DIT AVOIR PERDU 18 MILLIONS DE DOLLARS ET L'ÉTAT NIGÉRIEN AFFIRME EN AVOIR GAGNÉ 800 000...

PAR CHRISTOPHE CHÂTELOT

Il y a là, réunis autour d'une transaction financière qui sème le doute, tous les éléments d'un thriller politico-financier. On y retrouve le géant français du nucléaire Areva, un nouveau gouvernement, sans le sou, d'une ancienne colonie française en Afrique, des intermédiaires russe et libanais avec des comptes bancaires dans les Emirats arabes unis et des centaines de millions de dollars qui doivent changer de mains, lors d'une opération qui, finalement, n'aboutira pas.

Les journalistes nigériens l'appellent l'« uraniumgate ». A Niamey, une plainte contre X a été déposée par des organisations de la société civile. Une commission parlementaire enquête, de même que des juges parisiens, dans l'espoir de faire la clarté sur cette affaire opaque.

Le scandale a éclaté le 16 février, avec la publication dans l'hebdomadaire nigérien *Le Courrier de documents* portant sur la vente à l'automne 2011, pour 320 millions de dollars (environ 240 millions d'euros à l'époque), « d'une très forte quantité d'uranium ». Une transaction portée par Areva, mais dans laquelle apparaît la Société de patrimoine des mines du Niger



(Sopamin), contrôlée par l'Etat nigérien, lequel a été immédiatement soupçonné par l'opposition et une partie de la presse nigériennes d'avoir partiellement détourné cette somme.

DES INTERMÉDIAIRES RUSSES ET LIBANAIS

Le *Courrier* avait alors détaillé le circuit tortueux de cette transaction : « Areva UG [filiale commerciale du groupe Areva] avait vendu une très forte quantité d'uranium à Energo Alyans, une société de distribution russe qui ne s'intéressait pas au commerce d'uranium ou au négoce de matières premières. Le 24 novembre [2011], la société Energo Alyans a vendu cet uranium à la société Optima Energy Offshore SAL, au Liban. Les deux ventes ont été notifiées à la société Areva. (...) Un virement bancaire de 319 millions de dollars (...) a été fait le 12 décembre 2011, du compte de Sopamin, logé chez BNP Paribas, à Paris, au compte d'Optima, à Dubaï. »

Le groupe français n'en conteste pas la véracité. « Il s'agissait d'une opération de trading dans le cadre d'une offre intégrée », nous confirme Christophe Neugnot, porte-parole d'Areva. En clair, le groupe français était, à l'époque, en contact avec un opérateur intéressé par l'achat de centrales nucléaires. « Dans ce genre de projet, l'opérateur veut de la visibilité et nous demande de sécuriser son approvisionnement futur en uranium », explique M. Neugnot. D'où cette opération de trading par laquelle Areva met une option sur l'achat de 3 000 tonnes d'uranium. « Finalement, la vente du réacteur ne s'est pas faite, nous avons racheté l'uranium », avec, au bout du compte, « une perte de 18 millions de dollars – et non de 100 millions, comme évoqué dans la presse – due aux variations des cours de l'uranium », précise le porte-parole d'Areva. Le marché de cette matière première était alors frappé de plein fouet par la catastrophe nucléaire de Fukushima, au Japon, en mars 2011.

Quant à la présence des intermédiaires russes, Energo Alyans, et libanais, Optima Energy, Areva se défause : « Une histoire classique entre traders. » Sauf que, chemin faisant et en l'espace de quelques jours, les deux traders empochent de confortables plus-values : 17,6 millions de dollars pour Optima Energy et 82 millions de dollars pour Energo Alyans, une société russe « inconnue des traders [et] qui aurait totalement disparu, peu de temps après les faits », selon une enquête publiée, le 28 mars, par l'hebdomadaire Jeune Afrique. En France, où Areva est déjà empêtré dans un autre dossier africain, celui autrement plus lourd d'Uramin en Centrafrique, l'affaire nigérienne fait l'objet d'une enquête préliminaire du parquet financier.

Pour ce qui est de l'intervention de la Sopamin, Areva avance une explication simple : « Quand nous cherchons de l'uranium, nous nous tournons vers ceux qui peuvent nous en fournir. » Et, au Niger, où les Français extraient de l'uranium depuis les années 1960, Areva avance en terrain connu. La Sopamin y est actionnaire des deux filiales d'Areva : la Société des mines de l'Aïr (Somair) et la Compagnie minière d'Akouta (Cominak), qui assurent 30 % de l'approvisionnement en uranium nécessaire au fonctionnement des centrales françaises. Dans cette affaire, Areva aurait donc « demandé » au Niger de piocher dans le stock d'uranium qui lui revient chaque année à hauteur de sa participation (environ un tiers des parts), conformément au pacte d'actionnaires qui les lie.

« NOUS AVONS TROUVÉ LES
CAISSES VIDES »

Les autorités nigériennes expliquent différemment leur présence dans cette opération qui, subitement, se teinte de politique. Pour comprendre, il faut se replacer dans le contexte de l'époque. Avril 2011 : Mahamadou Issoufou est démocratiquement élu à la présidence du Niger, qui voit, avec hantise, le voisin (et « banquier ») libyen sombrer dans le chaos. En janvier 2011, deux Français avaient été tués, après avoir été enlevés par des djihadistes à Niamey. Quatre mois plus tôt, en septembre 2010, sept personnes, dont cinq Français, avaient été prises en otages sur le site d'Arlit exploité par Areva.

« Quand nous sommes arrivés au pouvoir, nous avons trouvé les caisses de la présidence complètement vides, alors qu'il fallait bâtir un vrai système de sécurité », explique une source proche de la présidence. Selon elle, « Areva, qui avait aussi intérêt à ce que ses sites d'extraction soient sécurisés, aurait alors proposé de nous aider en nous associant à cette opération de trading d'uranium, alors qu'il n'était pas obligé de le faire ».

Sauf à envisager que le Niger ait aussi profité des quelque 100 millions de dollars touchés par les intermédiaires, le bilan de la transaction est maigre pour Niamey : « Environ 800 000 dollars, utilisés pour l'achat de véhicules destinés à la garde présidentielle », selon l'actuel ministre des finances, Hassoumi Massaoudou. Cet ancien salarié d'Areva – tout comme l'actuel président du Niger – sait de quoi il parle. En 2011, au moment des faits, il occupait le poste de directeur de cabinet du président Issoufou, dont il avait,

d'ailleurs, conduit la campagne électorale. C'est à ce titre qu'il dirige alors le conseil d'administration de la Sopamin, dont neuf des onze membres sont nommés par l'Etat.

Un document consulté par Le Monde montre que les 800 000 dollars encaissés par la Sopamin ont été versés au Trésor, avant d'être affectés à l'achat des véhicules. Une pratique courante, selon un haut responsable nigérien, qui décrit la Sopamin comme « la poche arrière de l'Etat, celle du portefeuille dans lequel il pioche en cas de besoin ».

C'est justement l'un des reproches exprimés par les organisations de la société civile, qui, sans attendre les conclusions de la commission d'enquête parlementaire, ont déposé une plainte contre X à Niamey. « Où est l'argent des intermédiaires ? », interroge l'un des signataires de la plainte, Moussa Tchangari, secrétaire général de l'ONG Alternative Espaces Citoyens, qui affiche une confiance modérée envers l'indépendance de la commission parlementaire.

« Et, même s'il n'y a pas eu de détournement, cette affaire doit être éclaircie, ajoute-t-il, parce qu'il est anormal d'avoir recours à Areva pour remplir nos caisses de cette façon. Nous devrions au contraire nous battre pour contraindre l'entreprise à partager davantage les profits qu'elle se fait sur le dos du Niger. Ce n'est pas de sa charité que nous avons besoin. » Mais difficile, sans doute, d'y résister, pour un Etat parmi les plus pauvres du monde, dont le produit intérieur brut n'atteint pas les deux tiers du chiffre d'affaires annuel de la multinationale.

« LE CONSEIL RÉGIONAL A PORTÉ UN PROJET DE CRÉATION VA RÉPONDRE AU PROBLÈME D'ÉNERGIE DANS NOTRE RÉGION » RÉGIONAL D'AGADEZ



M. AKLOU SIDI SIDI, VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL D'AGADEZ

La Région d'Agadez abrite depuis plus d'un demi-siècle des mines d'uranium et du charbon, quel bilan en faites-vous sur le plan environnemental, économique et social ?

Aklou SIDI SIDI: La région d'Agadez comme vous l'avez si bien dit est une zone d'exploitation de l'uranium depuis la fin des années 70 à cette date et une centrale électrique thermique à base de charbon à Tchirozerine à la fin des années 80 et en fin la SOMNA depuis 2006. Pour ce qui est du bilan de ces installations, sur le plan environnemental, vous savez tout autant que moi que l'uranium est une matière radioactive de par sa nature et que les conditions de son exploitation exigent des

mesures assez pointues pour minimiser les conséquences. Pour le cas d'Arlit ces conditions ne sont jamais respectées et vous n'êtes pas sans savoir que les conséquences sur l'environnement sont désastreuses sur des centaines de kilomètres des zones industrielles. Aucune disposition n'a été prise à cette date allant dans le sens du traitement des déchets encore moins la protection et la restauration de l'environnement. Pour les trois sociétés il faut admettre que les mesures sont les mêmes c'est-à-dire que les exploitations dans la pratique ne se font pas conformément au code minier en relation aux exigences de l'environnement. Sur le plan économique, je suis mitigé car l'uranium a été durant plusieurs décennies la principale

source de revenu du Niger ayant permis à l'Etat la réalisation des plusieurs infrastructures mais au niveau régional Agadez n'a pas suffisamment profité des retombées économiques en terme de marchés, d'emploi, et de redevances minières.

Au plan social le bilan au niveau de la région d'Agadez est catastrophique par ce que les exploitations minières ont mis à nu le sentiment d'injustice dont souffrent les populations locales en terme de mauvaise distribution du revenu national, en terme de sous-représentation des populations locales dans les effectifs employés et en terme des réalisations sociétales susceptibles de compenser les désastres écologiques.

En effet, le bilan social et économique des sociétés minières pour la région d'Agadez est loin d'être positif. Les besoins des populations restent entiers. Quand vous comparez la part des réalisations des sociétés minières par rapport à la satisfaction des besoins des populations, une petite ONG locale fait mieux.

La Région est confrontée à des difficultés d'approvisionnement en électricité malgré la présence de la Sonichar, de la Ni-gelec et des sociétés minières qu'en dites-vous ?

Avant de revenir à votre question j'aimerais rappeler que le Niger est l'un des rares pays au monde qui dispose de toutes les sources d'énergie. Il dispose du charbon, de l'uranium, du pétrole, du soleil, du vent et des réserves en eau énormes. La vraie question et la bonne aurait été qu'est ce qui nous empêche d'avoir notre autonomie énergétique? Pour ce qui est de la Sonichar, c'est une centrale obsolète qui n'a pas été construite avec une vision futuriste c'est pour cette raison qu'elle n'arrive pas à couvrir les besoins des sociétés minières qui constituent ses véritables clients et la Nige-

DE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE HYBRIDE DE 19 Mw QUI DIXIT AKLOU SIDI SIDI, VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL

lec. La Nigelec qui distribue l'électricité malgré son monopole n'a pas non plus une planification cohérente car malgré les ressources qu'elle mobilise elle est souvent incapable de renouveler ses installations, à plus forte raison de satisfaire les besoins de ces clients. Il arrive que pour un petit transformateur le calvaire des populations qui sont sa clientèle avec l'Etat perdure. Ces problèmes d'électricité sont dus à deux éléments prévisibles le premier c'est l'augmentation des besoins du fait de l'urbanisation et le deuxième est le vieillissement du matériel et des installations. Il serait souhaitable qu'à l'avenir que nos projets soient mieux étudiés avec des projections qui permettraient un plan d'amortissement.

A Arlit par exemple la Nigelec n'a même pas de réserve froide en cas de coupure. C'est pourquoi pour les populations, les Sociétés minières qui disposent des ressources doivent mettre à la disposition de la Nigelec pour les cités induites à leurs exploitations, des groupes électrogènes qui pourraient servir de réserve froide en cas de coupure.

De toutes les façons, le Conseil Régional d'Agadez a porté un projet de création de centrale photovoltaïque hybride de 19Mw qui va répondre je pense bien au problème d'énergie dans notre région. En effet, ce projet qui est une priorité du PDR 2016-2020, dont nous avons négocié avec l'Etat, le financement auprès de l'union Européenne (le Ministère de l'Energie) a été confié à la NIGE-

LEC. J'ose espérer qu'il répondra efficacement à nos attentes.

L'Etat du Niger doit rétrocéder 15% de la redevance minière et pétrolière aux collectivités territoriales de la Région d'Agadez, quelle est la situation de cette rétrocession ?

Effectivement, la redevance minière et pétrolière devrait être rétrocédée par l'Etat aux collectivités territoriales chaque année à hauteur de 15%. Cette rétrocession depuis 2012, n'a pas été effectuée au profit des collectivités territoriales qui connaissent des arrières grevant leurs capacités à réaliser des investissements. Je sais que la région d'Agadez tout calcul fait cumule en cette date pas moins de quinze milliards de francs CFA.

En effet les recettes des collectivités territoriales notamment le Conseil régional sont constituées essentiellement des impôts et taxes rétrocédées par l'Etat, des ressources propres, des concours financiers. Ces recettes sont constituées de la redevance minière et pétrolière qui ne tombe pas, de la taxe professionnelle des sociétés minières qui souffre d'un litige, de la subvention de l'Etat à travers l'ANFICT constituée du fonds d'appui à la décentralisation et du fonds de péréquation.

Pour ce qui est de la taxe professionnelle, les sociétés minières n'ont toujours pas versé celle de 2017, d'ailleurs la SONICHAR en est exonérée semble-t-il. Pour ce qui concerne la subvention de

l'Etat à travers les fonds de péréquation et d'appui à la décentralisation, ce sont des recettes tellement dérisoires qui dépassent rarement un milliard pour les 276 collectivités territoriales du Niger par an. Quand vous rapportez cette somme à l'ensemble des collectivités territoriales du Niger, vous comprendrez les efforts de l'Etat pour la décentralisation. D'ailleurs ces ressources quand elles ne sont pas gelées une année, ne tombent qu'en fin d'exercice. Pour améliorer les capacités d'investissement, les collectivités du Niger (communes et régions) demandent à l'Etat de leur prévoir au moins 1% du budget national par an. Cette demande n'est toujours pas un acquis.

Tout récemment, en janvier 2018, les sociétés minières ont procédé à des licenciements économiques (ORANO a suspendu ou fermé l'exploitation de la mine d'Imouraren SA, quelles sont les conséquences de cette situation pour la Région ?

Les licenciements du personnel, la fermeture des sociétés telle qu'IMOURAREN SA sur laquelle reposait l'espoir de la région d'Agadez en terme d'emploi ne sont pas des événements positifs pour une région où la priorité est la réduction du chômage des jeunes. La région d'Agadez ne peut que souffrir de telles initiatives qui affectent la vulnérabilité de la stabilité car l'oisiveté et le sous-emploi des jeunes sont à craindre.

La SOMINA exploite un gisement d'uranium dans le département d'Ingal à Azelik. Les populations se plaignent de dégradations de l'environnement liés à cette exploitation quelles dispositions sont prises pour répondre aux préoccupations des populations ?

La Somina est une catastrophe écologique pour la région d'Agadez pour le département d'Ingal, pour l'Irhazer et pour le village d'Azelik qui en abrite les exploitations. Voilà une société qui exploite un minerai le plus radioactif sans aucune mesure de sécurité pour les hommes, sans aucune disposition de protection de l'environnement où la responsabilité sociale et sociétale n'est pas respectée. Pour le moment cette société qui pollue l'environnement est en arrêt d'activités pour des raisons sans doute économiques mettant les travailleurs au chômage ce qui ajoute un plus de négatif à la situation de la région. Si jamais cela venait à se produire, nous suggérons que les autorités locales, régionales et nationales négocient avec les actionnaires sur des bases saines, respectueuses du code minier et du développement durable les avantages que la région d'Agadez, la commune d'Ingal vont tirer de ces exploitations qui pour l'instant ont un impact négatif pour la région comme Tchernobyl.

Depuis sa mise en place le conseil régional n'avait pas de pouvoir et ses compétences cependant, il y a eu des décrets de transfert des compétences et des ressources, quelles compétences et pouvoir avez-vous reçu ?

En effet, la décentralisation est un



processus qui peine à se mettre en place et c'est le cas dans tous les pays. Pour ce qui nous concerne, en 2004 nous avons connu la communalisation intégrale et en 2010 avec l'avènement des conseils régionaux c'est une étape nouvelle qui se met en place. Le conseil régional d'Agadez date de juin 2011 ce qui lui fait sept ans d'exercice. En sept ans beaucoup de choses se sont réalisées dans le cadre de la clause des compétences générales et l'état a réalisé beaucoup de choses en sept ans même si nous demandons toujours plus. Pour ce qui est des compétences transférées, il faut retenir les domaines de la santé, de l'éducation, de l'hydraulique et de l'environnement. Ces secteurs quoiqu'on en dise, sont les plus compliqués à gérer et c'est par eux qu'on commence le transfert de l'Etat aux collectivités territoriales. Il faut bien commencer par quelque chose un jour. Il faut retenir cependant, que le transfert de compétences se fait de façon progressive et concomitamment avec les ressources. Cependant, pour le moment nous avons reçu les compétences transférées mais

nous ne disposons d'aucune information relative aux ressources correspondantes ce qui fait que jusqu'à aujourd'hui ce transfert n'est pas effectif.

La région est le point de départ des migrants vers l'Europe quels problèmes entourent ce phénomène ?

Pour ce qui concerne la migration il est inutile de rappeler que pour la région d'Agadez, l'économie migratoire était une activité économique rentable pour les acteurs, pour les collectivités, pour l'économie régionale en général. C'était une activité qui se réalisait de façon formelle en respect du protocole de la CEDEAO, en conformité avec la charte africaine des droits de l'homme et des peuples. Elle était donc une activité alternative à l'arrêt du tourisme, un moyen d'occuper les ex-combattants propriétaires des véhicules de transport qui assurent la liaison Agadez-Djannet et Agadez-Dirkou. Et voilà que depuis le sommet de la valette, le Niger a pris des engagements avec l'Union Européenne à travers la mise en œuvre d'un plan d'action comprenant 10 engagements et 5 programmes majeurs. A l'occasion de ce plan d'action, il est prévu qu'un bilan allait être présenté en janvier 2017 bilan à l'issue duquel chaque Etat allait présenter ce qu'il a eu à poser comme acte allant dans le sens de limiter ou d'arrêter la migration en direction de l'Europe. C'est donc pour cette raison que la loi 2015-036 du 26 mai 2015 portant sur la migration illicite et le trafic des personnes a été prise et adoptée sans aucune disposition de sensibilisation et de popularisation. Cette loi n'a été connue seulement au moment de son application où

elle a fait beaucoup des victimes au niveau de la région. Le fait qu'elle soit tombée spontanément a soulevé des réactions et un malaise que les populations ne parviennent pas à comprendre. Cependant, il a eu de la part de l'Etat et des élus une offensive pour expliquer des fois avec beaucoup des réserves le pourquoi de cette loi qui sert plus les intérêts de l'Europe que d'Agadez et du Niger. Le Conseil Régional a dans le cadre un plan de développement Régional posé le diagnostic et a opté pour un plan de reconversion de 15 000 acteurs de l'économie migratoire seule solution durable à la lutte contre la migration devenue irrégulière. Cette reconversion prévoyait 4 millions pour un projet individuel et 20 millions pour un projet collectif de 5 personnes ; Le 19 septembre 2015, est arrivée la haute représentante de l'Union Européenne à Agadez et nous lui avons suggéré à sa demande une proposition quant à la gestion des fonds fiduciaires d'urgence dédiés

à la migration. Cette proposition consistait à mettre en place une unité de gestion souple qui va appuyer les collectivités territoriales dans la gestion des dossiers des projets pour augmenter les impacts de financements sur les bénéficiaires directs. Cette option acceptée au début a été détournée au profit des projets et programmes classiques qui n'ont jamais été efficaces depuis les indépendances à ces jours. Le schéma est toujours le même : gestion par une agence d'exécution d'un pays de l'union Européenne, tutelle d'un ministère technique à Niamey avec des unités de mise en œuvre centrale régionale etc. si bien qu'une grande part du financement se perd dans des montages institutionnels inappropriés. Pour ce qui est du plan de reconversion que nous avons proposé, il est pendant. Cependant, nous avons été obligé malgré nous compte tenu de l'urgence d'accepter un plan de reconversion par défaut de la Haute autorité à la consolidation de la paix (HACP)

qui a bénéficié d'un petit financement de l'Union Européenne. Ce plan de reconversion par défaut ne prend en compte sur la base de un million cinq cent mille francs CFA par acteurs validés par La COCORAT.

Un dernier mot ?

Le problème de la migration est encore entier par ce qu'au-delà du nombre réduit des acteurs et des montants prévus, l'Union Européenne ne finance pas la reconversion des propriétaires des véhicules et des ghettos par ce que quelque part nos autorités les ont qualifiés des criminels. On continue de gérer cette situation avec les ressources dont nous disposons dans l'espoir que les missions interminables des partenaires sur Agadez en lien avec la question génèrent des meilleurs résultats non des approximations.

La Rédaction

MAÏ MAGANA

Bulletin d'informations de l'Ong Aghirin'man
CEL : 96872498 - 94161026

FONDATEUR :

Almoustapha Alhacen

DIRECTEUR DE PUBLICATION

D. M. Ibrahim

COMITÉ DE RÉDACTION

Almoustapha Alhacen

Rhamar Ilatoufegh

Ounfana Boubacar

Maidawa Boubacar

Coulibaly Salifou

Tcherno Abarchi

Silimane Almoustapha

EDITION

Sous les presses de la NIN

BP 61- Niamey

TIRAGE

1000 exemplaires



FESTIVAL DE L'AÏR : UNE IMMERSION DANS LA CULTURE DES TOUAREGS DU NORD DU NIGER



LE PM BRIGI
RAFINI

Du 15/01/2018 au 18/01/2018 s'est déroulé le festival de l'Air à Iferouâne sous le haut patronage du Premier Ministre, son Excellence El hadji Birgi Rafini, un fils du village, apôtre de la paix au Niger. Le thème principal est : »le festival, vecteur de tourisme et de cohésion sociale. » Cette 13ème édition est surtout attendue aussi bien par les populations que par bien des gens, ce qui a fait qu'elle a connu une participation digne de la richesse mais aussi des nombreuses innovations qu'elle a char-

rié contrairement à celles qui l'ont précédée.

Le festival de L'Air est un cadre où l'on met en exergue l'ensemble des valeurs authentiques de toute une communauté en mettant en compétition des acteurs venus des différents coins de l'Air. Hommes, femmes et enfants se préparent et pendant trois jours les festivités deviennent l'occupation de plus d'un qui, pour la circonstance sortent afin de donner à la fête un cachet particulier. Des compétitions, on retient : le tendé dansé ou un jury composé pour la circonstance récompense le meilleur danseur, le meilleur batteur comme la meilleure cantatrice. Le tendé des chameaux permet de faire revivre l'ancien temps et c'est là aussi que l'on détecte le chameau le mieux harnaché comme la meilleure chanteuse. Ensuite viennent les courses de chameaux, des ânes, le meilleur stand sous lequel s'étendent toutes les richesses des luxuriants jardins des oasis.

On ne peut passer sans évoquer

l'Inzad, les tchichiway, la meilleure tenue comme la meilleure taguelmoust et jusqu'à la tresse, de même que toute la haute tradition des forgerons qui font la fierté de cette haute communauté.

Enfin, il est important de dire que



LE MINISTRE DE
TOURISME
M.AHMED BOTTO

c'est pratiquement toute la richesse (rites, pratiques, us et coutumes) qui font la valeur de cette grande civilisation que l'on étale au grand jour, ce qui fait que le festival constitue un attrait aussi bien pour les touaregs que pour les curieux qui ont effectué le déplacement d'Iferouane. Spectacle féerique et sans égal, le festival réunit plusieurs ethnies qui viennent envahir le village dans une grande



UNE VUE DE LA FÊTE

cohésion, l'unité, la solidarité et surtout un fort sentiment de réalisation dans un milieu accueillant, un véritable retour aux sources dans un espace où l'homme et la nature se font complice.

La spécificité de la 13^{ème} édition du Festival de L'air est sans nul doute celle qui a connu une participation massive des grandes et hautes personnalités qui n'ont pas hésité à braver les pistes rocailleuses et sablonneuses afin de véhiculer le message de paix car 40 chefs religieux (chose inédite dans l'histoire de ce milieu) sillonnant les vastes étendues du Nord jadis zone d'insécurité est un fait sans égal. Aussi, la délégation ministérielle qui a séjourné à Timia, Chiriet sous les sons gutturaux prouve si besoin est, que la paix est revenue dans ce milieu connu pour ses grands sites touristiques comme la vallée fossile d'Azan grebin, l'eau de igloulaf, le kogo, le lac issawan qui attirait bien des touristes.

L'art Touareg est surtout magnifié lors de cette édition comme dans pratiquement toutes les autres ce qui fait pendant toute la durée de ce brillantissime événement un intérêt particulier lui est accordé. Il apparaît dans toutes les activités surtout dans le harnachement et la tenue des hommes et des femmes.

La bête prisée des « hommes du désert » restant le chameau, il est pertinent de retenir qu'un prix spécial est accordé au chameau le mieux harnaché et le mieux dressé ce qui permet aux gens d'exhiber lors des parades les acrobaties les plus spectaculaires.

Il ya lieu de retenir que pendant

trois jours, sous la houlette des plus hauts responsables du pays et des honorables invités venus des pays voisins et d'Europe, c'est toute la cosmogonie d'un peuple qui est exposée. Cela explique sans nul doute le ballet qui draine aussi bien les gens des brousses environnantes comme ceux-là qui vident les villes urbaines pour enrichir l'événement de leur présence et du plus qu'ils pouvaient.

Cependant, la force ne réside point dans le folklore car, ce festival, au-delà de son aspect formel doit engendrer des avantages faramineux. Il doit développer des visions, des perspectives mais aussi des améliorations positives pour les hommes. Il faut le dire, l'accès même à Iferouane est un parcours difficile par la piste, la vie et ses contraintes sont des défis majeurs qui doivent pousser à une réflexion plurielle afin que cette rencontre s'incruste dans le souvenir de la collectivité. Et, comme le dit si bien le parrain de cette 13^{ème} édition, la rencontre d'Iferouane pose la réflexion de l'acceptation des différences, de l'instauration de la paix dans un espace qui a connu des secousses nées des épisodes de la rébellion. Il appartient donc maintenant aux hommes et femmes de savoir tirer meilleur profit d'un tel événement annuel pendant lequel, trois jours durant, les regards de toute la nation se focalisent sur les diversités civilisationnelles de la communauté Touareg.

La Rédaction

EN BREF....EN BREF....EN BREF

Des migrants refoulés d'Algérie abandonnés non loin d'Arlit :

Le 16 février dernier, les services de sécurité ont retrouvé entre les dunes ou versées de la mine de la SOMAIR, 17 guinéens, 2 camerounais, 1 malien, 1 béninois et 1 ivoirien. Les services de migration d'Arlit ont pris le problème en charge.

Les autorités d'Arlit expliquent les contours de la Loi des finances :

Le 2 mars dernier s'était tenue dans la salle de réunion de la préfecture d'Arlit une réunion convoquée par le Préfet. Elle a regroupé toutes les couches socio-professionnelles de la ville d'Arlit. Au cours de cette réunion le Préfet et le maire de la Commune urbaine d'Arlit ont entretenu les participants sur la question de la loi de finances 2018 qui suscite tant de réactions. Ils ont en outre parlé de la question de la présence des forces étrangères au Niger.

Colère et Indignation après la mort d'un lycéen à Arlit

Le 17 février 2018, un élève en classe de terminale dans un lycée d'Arlit est décédé suite à une bagarre avec des militaires. Les circonstances du décès du jeune homme ont indigné toute la ville d'Arlit. Une enquête est ouverte pour déterminer les causes du décès du lycéen.

Sa majesté le Sultan de l'Air, président du comité des grands témoins de l'observatoire religieux pour la prévention et la gestion des conflits au Niger (GRPGCN), a publié le communiqué suivant le 3 mars 2018 :

- Il est interdit la confection et le port de l'uniforme à l'occasion des événements sociaux de mariage, baptême etc.
- Il est interdit d'organiser des cortèges pour l'accompagnement de la valise de la jeune mariée.
- Il est interdit d'organiser de tam-tam à l'occasion de mariage ou de baptême dans les lieux autres que ceux conçus au développement de la culture : MJC, Arène etc.

La tribune officielle d'Arlit est devenue un refuge, un asile des malades mentaux, en effet une dizaine de ce pauvre habitants habitent cette tribune non loin de la préfecture et de la mairie, cette situation doit interpeller les services sociaux d'Arlit. Il est à noter que cette situation est complexe du point de vu du droit pour la commune urbaine. Que proposez-vous comme solution ?

La Rédaction

UN DEMI-SIÈCLE D'EXPLOITATION D'URANIUM AU NIGER PAR AREVA

FOUILLER DANS L'HISTOIRE

ARLIT : DE L'ESPACE PASTORAL À LA NAISSANCE 50 ANS DÉJÀ :

En 1968 cet espace pastoral dénommé ARHLI (nom tamacheq) était sous l'administration du chef de

poste d'Iferouane.

L'Arrondissement d'Arlit a été créé par la loi 69-29 du 10 avril 1969 ;

Le département d'Arlit a été créé par la loi N° 98-30 du 14 Septembre 1998 (Mais cette loi n'est mise en vigueur qu'à partir d'Octobre 2004 avec la nomina-

tion des Préfets à la tête de nouveaux départements) ; 25 administrateurs et 2 Officiers de FAN se sont succédés à la tête d'Arlit avec 20 Sous - Préfets et 7 Préfets (voir liste en dessous)

Le 27^{ème} est nommé Préfet du Département d'Arlit

N° d'ordre	Nom et prénom	Années d'exercice
1	Adou Adam	1969 à 1974
2	Oumarou Ali	1974 à 1975
3	Salifou Soumaila	1975 à 1976
4	Yayé Hassane	1976 à 1978
5	Saley Chaibou	1978 à 1979
6	Yayé Chaibou	1979 à 1980
7	Saley Chaibou	1980 à 1982
8	Ousmane Danlé	1982 à 1984
9	Idrissa Bagnou	1984 à 1985
10	Oumarou Mamadou	1985 à 1987
11	Batouré Bako	1987 à 1988
12	Chatima Madou Gadji	1988 à 1991
13	Hamza Maliki	1991 à 1993
14	Issoufou Nfiou	1993 à 1995
15	Albadé Abouba	1995 à 1996
16	Najim Mohamed	1996 à 1997
17	Nouwefa Bilal	1997 à 1999
18	Issoufou Aboubacar	1999 à 2000
19	Seyni Siddo	2000 à 2002
20	Oumarou Djatti	2003 à 2004
21	Oumarou Djatti	2004 à 2008
22	Issoufou Oumarou	2008 à 2009
23	Daouda Ali Hama	2009 à 2010
24	Capitaine Seydou Oumarou	2010 à 2011
25	Capitaine Soumana Sirfi Wonkoye	2011 à 2013
26	Alat Mogaskia	2013 à 2017
27	Nafana Mayaldou	2017 à aujourd'hui

POUR PRÉPARER L'AVENIR

Du syndicalisme à la politique : 50 ans du syndicalisme dans les sociétés minières SOMAIR et COMINAK

□ 1968 à 1975 : Une section USTN Arlit (Union des Syndicats des Travailleurs du Niger) est la seule organisation syndicale qui existe ici à Arlit et dans le secteur minier du Niger pour défendre les intérêts matériels et moraux des travailleurs. Cette section de l'USTN a eu plusieurs dirigeants tels que Habou Brah, Almou Amadou, Moulay Alkassoum, Alazi Soumaila, Manssa Kokani.

□ 1976 : Création du Syndicat national des travailleurs des mines du Niger (SYNTRAMIN) par les travailleurs de la SOMAIR et de la COMINAK ici à Arlit. C'était un bureau provisoire qui est mis en place. Il est immédiatement affilié à l'USTN. Il est chargé entre autre de rédiger les statuts et de mener la structure

délégués du personnel qui ont négocié plusieurs avantages pour les travailleurs (casse croute sur le lieu du travail, repas à l'hôpital, frais de route lors des congés, ect ect). De cette période de ce Sytramin et ces délégués du personnel ont retien-dra la création par la SOMAIR du casse-croute pour tous les agents postés notamment à l'usine et les autres ser-vices.

□ 1978 : Tenue à Arlit du premier congrès statutaire du SYNTRAMIN avec la participation des bureaux provisoires des mines de SOMAIR, COMINAK et SONICHAR. Ce congrès a vu l'élection d'Alazi Soumaila comme secrétaire gé-néral du bureau exécutif du SYNTRA-MIN.

□ 1979 -1980 : Création des sec-tions du SYNTRAMIN dans chaque so-ciété minières (SOMAIR , COMINAK, SONICHAR). Ses sections ont connu à

□ 1979 – 1981 : Suppression par le gouvernement de Seyni Kountché de toutes les subventions aux travailleurs des mines (subvention de 25% dans les magasins témoin SMAIR et COMINAK, vivres (3000 FCFA le sac de 100 kg de mil à 13 300 FCFA et de 5000 FCFA le sac de 50 kg de riz à 10 300 FCFA) etc.).

□ 1982 -1983 : Transfert de 250 travailleurs de la SOMAIR à la COMI-NAK. Création de l'indemnité familiale et une prime d'alimentation pour les tra-vailleurs après des négociations SYN-TRAMIN-Directions générales de la SOMAIR et de la COMINAK à Niamey. Négociations aux cours dequelles on note la présence des syndicalistes comme Alazi Soumeila, Almou Amadou, Cissé Amadou , Rhamar Ilatoufegh , Saley Boubacar dit Neto.

□ 1987 : Premier départ volon-taire ou licenciement économique des travailleurs de la SOMAIR avec une prime de départ de un million de FCFA (environ 250 agents).

□ 1988 : Election de Mamadou Ousmane comme SG de la section SYN-TRAMIN SOMAIR en remplacement de Mohamed Moussa.

□ 1989 : Annonce du deuxième plan social de licenciement économique par les sociétés minières SOMAIR et COMINAK. Des négociations s'ouvrent à Niamey avec le SYNTRAMIN sous l'égide du ministère des mines et de la fonction publique. Le SYNTRAMIN met en place un comité de crise pour né-gocier (Alazi soumaila, Moussa Ibrahim dit Pharaon, Rhamar Ilatoufegh, Mama-dou Ousmane, Hassoumi Massaoudou (actuel ministre de finances), Ahmed Haidara (actuel directeur général da la SPEN), Roumour Ibba, Lawali Moutari ancien gouverneur de Dosso)). Coté di-rections générales des sociétés minières on retiendra outre les directeurs généraux

□ La présence de personnalités



à un congrès statutaire. Plusieurs per-sonnalités agents travailleurs de la SOMAIR et de la COMINAK ont dirigé ce bureau provisoire du SYNTRAMIN (Adamou , Aborin, Adamou Idrissa). C'est ce bu-reau provisoire du SYNTRAMIN et les

leur tête des syndicalistes comme Moussa Mohamed, Moussa Ibrahim dit Paraon, Mamadou Ousmane, Mahamane Batouré dit Limoge, Ahmed Haidara, Aghali Hamadil (actuel prefet d'Ife-rouane).



comme Issoufou Mahamadou directeur des exploitations SOMAIR Président de la république du Niger actuel) et Mama dou Kallam directeurs des exploitations COMINAK, du côté du ministère des mines on retiendra la présence de Abdoul-Razak Nayaya (actuel directeur des exploitations COMINAK) alors directeur des mines représentant le ministre des mines. Les négociations ont duré presque cinq mois et on coïncida avec les événements du 9 février 1990. Le SYNTRAMIN suspendra les négociations pour protester et marquer sa solidarité avec les étudiants et organisa la première marche du Niger à Arlit une semaine après les événements du 9 février 1990. C'est le début de la contestation générale jusqu'à la tenue de la conférence nationale souveraine. Les négociations aboutiront par la création d'une prime de départ volontaire de 4 millions de FCFA pour les ouvriers et 8,2 millions de FCFA pour les cadres. Les mêmes négociations aboutiront à l'exonération fiscale de cette prime de départ volontaire par une décision du Président Général Ali Chaibou à l'issue d'une rencontre avec le comité de crise du SYNTRAMIN à Niamey.

□ 1991 : Alazi Soumaila secrétaire général du BEN SYNTRAMIN est élu vice président du haut conseil de la république (assemblée nationale issue de la conférence nationale).

□ 1992 : Tenue du congrès statutaire du SYNTRAMIN à Arlit, départ d'Alazi Soumaila du secrétariat général

du BEN et arrivée de Neino Inoua comme nouveau SG du BEN SYNTRAMIN avec résidence à Niamey et Rhamar Ilatoufegh comme SGA avec résidence à Arlit.

□ 1993-1994 : dévaluation du FCFA avec pour conséquence la renégociation par le SYNTRAMIN des salaires, des primes diverses et autres avantages des travailleurs.

□ 1997 : Création d'un autre syndicat des mines (SICAMIN) (Syndicat des Cadres des Mines), c'est une dissidence des agents cadres du SYNTRAMIN, ce syndicat est resté dans la léthargie depuis sa création.

□ 1992 à 2000 : Il n'y a pas eu de changement à la tête du BEN SYNTRAMIN pendant cette période après chaque congrès statutaire tous les quatre ans.

□ De 1990 à 1999 : la prime de départ volontaire a fait l'objet de plusieurs renégociations et a évolué à chaque négociation.

□ En 1997, le Président Ibrahim Baré Maïnassara défiscalise de l'IUTS, les primes de productions des agents des sociétés minières SOMAIR et COMINAK à l'issue d'une rencontre avec le SYNTRAMIN à Agadez et Niamey.

□ 1997 une crise éclate au sein du Syntramin lors d'un congrès et la section syntramin de COMINAK refuse de reconnaître le BEN Sytramin issue de ce congrès. Au cours de cette crise 14 syndicalistes de la section SYNTRAMIN de COMINAK furent licenciés pour faute lourde (violation répété du règlement in-

térieur de la société) par la Direction de la COMINAK. Ces syndicalistes furent déportés à Niamey par le gouvernement du Général Baré pour trouble à l'ordre public à Arlit. C'est après des mois de négociations que le Syntramin obtient un versement de la prime de départ volontaire et les droits de licenciement aux quatorze syndicalistes et la crise au sein du ce syndicat a pris fin avec la mise en place d'une section Sytramin par BEN.

□ 2000 : Le SYNTRAMIN déclencha la grève historique à la SOMAIR qui a duré trois mois (de février à Avril 2000).

□ 2000 : le SYNTRAMIN organise un congrès statutaire à Niamey à l'issue duquel le SG du BEN Neino Inoua fut remplacé par Tahirou Hamidou sans changement pour les adjoints.

□ 2001- 2002 : Congrès extraordinaire et remplacement de Tahirou par Neino Inoua de retour et changement des adjoints avec le départ de Rhamar.

□ 2003 à 2016 : Les sociétés minières ont entrepris une campagne de renouvellement et rajeunissement de leurs effectifs des travailleurs. Ce rajeunissement des effectifs entraînera pour le SYNTRAMIN une crise de génération qui finira par une autre dissidence et la création à Arlit d'un autre syndicat, le SYNAMIN (Syndicat des Mines du Niger) affilié à la SGSL contrairement à SYNTRAMIN affilié à l'USTN.

□ 2017-2018 : Trois syndicats sont aux commandes des intérêts matériels et moraux des travailleurs à la SOMAIR, COMINAK, SONICHAR, les mines d'or du Liptako, la cimenterie de Malbaza et d'autres. Ainsi se résume la marche syndicale dans les sociétés minières depuis un demi-siècle.

La Rédaction

LE NORD DU NIGER ABRITE DEPUIS CINQUANTE ANS DE GRANDES MINES D'URANIUM. DANS CETTE RÉGION TRÈS PAUVRE, LES RISQUES LIÉS À LA RADIOACTIVITÉ PÈSENT SUR LA POPULATION.
REPORTAGE



ARLIT DE L'ESPOIR À LA COLÈRE EN 50 ANS

Au fond de la mine à ciel ouvert, un homme casqué et masqué, vêtu d'une combinaison bleue, s'affaire à côté d'une pelleuse. Un compteur Geiger en main, il examine les roches, évalue leur radioactivité et indique au chauffeur de l'engin celles qu'il convient de prendre. Une fois le bloc désigné, la pelleuse s'avance, l'arrache, le charge dans un camion. Cet « aide-prospecteur », habitué à travailler dans une chaleur accablante, est chercheur d'uranium, un des emplois les plus respectés à Arlit, ville nigérienne posée dans le désert entre Agadez et Tamanrasset (Algérie).

Depuis 1968, et l'ouverture de la première mine, l'uranium est ici au cœur de tout. Mais s'il a longtemps fait la prospérité de la région, l'image qu'en ont les habitants a évolué. Et l'admiration qu'ils vouaient naguère aux sociétés minières - Somaïr et

Cominak, filiales d'Areva, le grand groupe nucléaire français - a cédé la place à une angoisse diffuse, liée à la radioactivité.

A en croire la population, les maladies se multiplieraient. « Il y a beaucoup plus de conjonctivites qu'avant », affirme un notable, Mohammed Aoutchiki. « Toute la population est irradiée », insiste Ibrahim Maïga, dans le quartier où des dizaines d'ateliers fabriquent des marmites et des bidons avec les ferrailles récupérées des mines. Quant à l'imam de la grande mosquée, Mohammed Malam Salah, il confie ne plus boire l'eau de la ville car elle ferait gonfler son ventre et sa peau. Il préfère ramener des bidons d'Agadez, à 250 km, ou acheter des bouteilles. « Il y a beaucoup de problèmes de santé ici, parce qu'on est près de l'usine d'uranium », assure-t-il.

En fait, il serait étonnant que la morbidité soit pire à Arlit que dans le reste du Niger, un des pays les plus pauvres du monde, où un système de santé dénué de moyens peine à répondre aux besoins d'une population misérable (12,7 millions d'habitants). Même si les sociétés minières ont installé deux hôpitaux, bien entretenus et équipés, qui attirent les patients d'Agadez, voire de Tahoua, la ville est gagnée par le doute.

Tout a commencé grâce ou à cause d'un homme de 48 ans. Calme et précis, Almoustapha Alhacen est né dans un village touareg, dans le massif montagneux de l'Aïr, au sud d'Arli. Il a connu le lent cheminement des caravanes à travers le dé-

sert, avant d'entrer à la Cominak, en 1978. Seize ans plus tard, à la suite d'une tuberculose, il est affecté au service de radioprotection de la Somaïr, afin de ne plus être exposé à la poussière. Là, Almoustapha Alhacen commence à s'intéresser à la radioactivité. Il soupçonne les maladies, dont il entend parler, d'être liées à ce phénomène. En 2000, il décide de créer une association destinée à sensibiliser la population : Aghir In'Man, « bouclier de



l'âme » en langue touarègue.

Un jour, M. Alhacen tombe sur l'adresse de la Criirad (Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité), une association de contre-expertise basée en France. Les échanges durent plusieurs mois et aboutissent à la venue au Niger, en 2003, de deux experts de la Criirad. Une représentante de Sherpa, une association d'aide juridique internationale, les accompagne. Leur pré-rapport (Le Monde du 23 décembre 2003) soulève bien des interrogations sur la santé des populations ou encore la gestion des poussières et des résidus radioactifs.





Des questions qui renvoient à l'histoire d'Arlit, et de sa dépendance vis-à-vis de l'uranium. Pour en prendre la mesure, il faut remonter aux années 1960, à l'époque où il n'y avait ici qu'un marché temporaire fréquenté par les nomades touaregs. Arlit et Akokan comptent aujourd'hui près de 70 000 habitants, mais la prospérité est un lointain souvenir. Dans les larges rues de sable, il y a peu de voitures, beaucoup d'enfants, des chèvres errant parmi les déchets. Des camions surchargés passent parfois, et aussi des caravanes de dromadaires apportant l'afaso dont on fera des nattes. Dans les boukokis, quartiers misérables aux portes des villes, vivent les anciens nomades, installés là depuis que la grande sécheresse de 1984 a laminé les troupeaux.

L'existence se poursuit dans le dénuement ; on vit de l'élevage de chèvres, d'artisanat, de travaux au jour le jour. Les autres activités économiques ne vont pas mieux que l'exploitation minière. La crise en Côte d'Ivoire a réduit la demande des oignons cultivés dans la région. On importe en fraude des pâtes et de l'essence d'Algérie, mais les bénéfices sont médiocres. Même le trafic de sans-papiers vers Tamanrasset décline : les autorités sont plus sévères. Dans ce contexte, le malaise des Touaregs ressurgit avec vigueur.

Entre 1990 et 1995, ceux-ci s'étaient rebellés contre le pouvoir de Niamey. Cette révolte est encore dans toutes les mémoires. Les populations nomades ont l'impression d'avoir été exclues des bénéfices de l'uranium. De fait, elles ne comptent que pour environ 12 % des employés,

alors qu'elles sont majoritaires dans la région. « On sait conduire, pourtant les sociétés prennent des chauffeurs à Niamey ou à Zinder », déplorent des hommes rencontrés à une fête de naissance. « Quand l'uranium allait bien, on ne disait rien, se rappelle Issouf Maha, mais quand ça a mal tourné, les gens ont regardé et ont vu que l'argent partait ailleurs. »

Une lecture seulement ethnique et sociale du malaise actuel serait toutefois réductrice. Des questions de santé publique liées à la radioactivité se posent aussi. Trois points sont particulièrement préoccupants. D'abord, les ferrailles sorties de l'usine, recyclées en ville : elles pourraient être porteuses de particules radioactives. Autre problème : les poussières des « verses » (terrils de minerais radioactifs peu concentrés), dispersées par le vent. Troisième point : la nappe phréatique, qui ne cesse de s'appauvrir, pourrait être contaminée par des infiltrations.

Pour ce qui est des ferrailles, Ibrahim Courmo, directeur des exploitations de la Somaïr, explique qu'une « procédure de

contrôle de la radioactivité de ce qui sort -de l'usine- a été mise en place à partir de 1999 ». « Avant, poursuit-il, il est bien possible que des choses soient sorties malgré les contrôles. »

A propos des poussières, Sylvain Bernhard, du laboratoire Algade, qui contrôle la radioprotection des sites (et filiale d'Areva jusqu'en 2001), indique qu'« il y a toujours eu la volonté d'un même niveau d'exigence ici qu'en France ». Les normes internationales imposent une exposition de 1 milliSievert (mSv) par an en moyenne pour la population. « On arrive à 0,3-0,4 mSv par an », explique M. Bernhard. Pour le personnel, l'objectif - tenu - d'Areva est d'exposer les travailleurs à moins de 18 mSv par an (la norme est de 50 mSv). Enfin, en ce qui concerne l'eau, Algade assure qu'elle se situe bien en dessous des normes. Bruno Chareyron, de la Criirad, note cependant que « si la norme est respectée pour plusieurs critères, elle est dépassée pour l'un d'entre eux ».

Mais le problème le plus préoccupant concerne sans doute le passé : la Somaïr et la Cominak ont-elles toujours été aussi rigoureuses qu'elles assurent l'être aujourd'hui ? Témoignage d'Alfa Soumaïla, chef du service sécurité de la Somaïr : « Dans les années 1970, c'était la loi de la jungle, les résultats étaient très mauvais. » La situation a commencé à s'améliorer à partir d'une loi nigérienne de 1979, puis « une deuxième amélioration s'est produite pendant les années 1990 », et enfin après 1999 et un « système de management environnemental ».

Pendant au moins une quinzaine d'années, la protection des travailleurs fut donc assez laxiste. Les ouvriers étaient mal avertis de la radioactivité. « Quand je suis





arrivé, on ne nous a pas fait de formation à la radioactivité », se souvient Moulaye Alkassoum (Somaïr). Les méthodes de mesure étaient sommaires : la dosimétrie ne se faisait au début que sur le rayonnement gamma, pas sur les poussières ni sur le radon. Les films n'avaient un seuil de détection qu'à 30 microSievert, contre 0,01 aujourd'hui. « Au début, on ne changeait pas de vêtements, et on n'avait ni masques ni gants, se souvient Almoustapha Alhacen, le fondateur de l'association Aghir In'Man. Ils n'ont mis des vestiaires qu'en 1986. »

Pendant longtemps, la dosimétrie n'était pas individuelle - une mesure sur chaque travailleur -, mais par équipe. Il a fallu attendre 1996 pour que chaque secteur dispose d'un responsable de sécurité. Le rabattage des poussières ambiantes par aspersion d'eau est pratiqué au concassage - un des postes les plus exposés - depuis

1998 seulement. Dans l'usine, jusqu'à il y a trois ans, le changement des filtres à manche n'était pas fréquent. Il a fallu attendre 1999 pour que le poste d'enfûtage de la poudre d'uranium soit ventilé et confiné.

Dans ces conditions, l'inquiétude est grande parmi les anciens travailleurs. Ainsi, Ahmed Taharo, un ex-boutefeu de 54 ans, est persuadé que ses douleurs à la vessie sont dues à l'uranium. « Je connais trois personnes qui sont mortes après avoir quitté la société, de la maladie des radiations », explique-t-il. Gjiko Zaki, 61 ans, qui travaillait au service des expatriés, souffre pour sa part d'hypertension et d'une hémiplégie. « Tous ceux qui ont travaillé à la Somaïr sont malades », dit-il. Même des expatriés s'inquiètent. C'est le cas de Sabine Tesche, qui vit aujourd'hui dans le Var, et dont le père est mort à 59 ans en 2004 d'un cancer foudroyant. La famille a vécu à Akokan en 1981-1982. « On arrosait les jardins avec l'eau de la mine, on se baignait dans des bassins qu'elle remplissait », se rappelle Sabine Tesche.

Aghir In'Man commence à établir des listes d'agents morts après leur retraite. Une autre association, l'Organisation des incités au départ (OIDV), a entrepris une démarche similaire. « Voici une liste de dix-sept personnes qui sont mortes, et seu-

lement parmi ceux venus du département de Maradi », indique Alka Amidou, de l'OIDV, en montrant le document en question.

La réponse aux angoisses actuelles est là, dans les informations relatives aux anciens travailleurs. « Beaucoup de ceux qui quittent l'entreprise tombent malades dans les trois ans », résume Almoustapha Alhacen. Ibrahim Courmo, directeur des exploitations de la Somaïr, réplique : « Il faut être factuel, on ne peut affirmer des choses sans être en mesure de les prouver. » « Je suis d'accord, admet M. Alhacen, je n'ai pas de chiffres pour prouver. Nous demandons qu'on laisse les gens qui ont la connaissance venir nous aider. » Une solution serait en effet d'autoriser une contre-expertise indépendante et de se donner les moyens de plonger dans le passé. L'enjeu n'est pas le nucléaire, mais la vérité due aux travailleurs.

Témoignage de Hervé Kamps journaliste au journal le monde

TÉMOIGNAGE DE HERVÉ KAMPS
JOURNALISTE
AU JOURNAL LE MONDE

**UN JOURNAL INDÉPENDANT QUI
DÉNONCE LES ABUS DES SOCIÉTÉS MINIÈRES
AU NIGER,
C'EST MAÏ MAGANA !**

ARLIT, PRODUCTEUR D'URANIUM POUR L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DE LA FRANCE, MANQUE D'ÉLECTRICITÉ



VISITE GUIDÉE SUR LES INSTALLATIONS DE LA NIGELEC ARLIT

la SONICHAR à Arlit notamment le poste 132 où arrive l'électricité venue de SONICHAR –Tchirozerine.

Ensuite, elle a visité les bureaux de la Nigelec à Arlit pour s'enquérir des conditions de travail des agents.

La ministre est accompagnée de plusieurs cadres de son département ministériel notamment le Directeur General de la SONICHAR Moussana Alkabous. Le Directeur général de la SONICHAR nous aurait expliqué que la société essaye malgré la vétusté des installations et l'augmentation énorme des besoins en énergie de la région, de fournir le maximum possible tout en privilégiant la santé économique de l'entreprise. D'autre part, un dossier pour la réalisation d'une usine supplémentaire (troisième tranche) est déjà ficelé et à la recherche de financement. La société civile d'Arlit aurait souhaité que la ministre soutienne sa demande d'alimenter à partir des sociétés minières d'Arlit, les services de base comme les centres de santé publique de la ville, la justice, la préfecture, la mairie la gendarmerie, la police, la prison civile d'Arlit.

Quant à la ministre, elle s'est engagée à rechercher des solutions pour l'alimentation en énergie électrique de la région notamment à travers l'installation prochaine d'une centrale solaire à Agadez, la fourniture des groupes électrogènes pour la ville d'Arlit et bien d'autres localités de la région d'Agadez.

En attendant, les longues et imprévisibles coupures d'électricité plongent la ville d'Agadez et d'Arlit dans le noir et toutes les activités économiques sont compromises. Les services de l'administration publique sont au chômage forcé au point où même un acte de naissance dure des semaines, un accouchement se fait à la lampe torche, etc.

La Rédaction

Février 2018, la Ministre nigérienne de l'énergie a effectué une visite de travail dans la région d'Agadez en proie à un sévère manque d'énergie électrique. Rappelons que dans la région d'Agadez sont installées plusieurs unités industrielles d'Arlit, notamment les sociétés minières filiales d'ORANO (ex AREVA) qui exploitent l'uranium et la SONICHAR (société nigérienne de charbon) qui exploitent du charbon à Tchirozerine et fournit l'électricité à partir de ce charbon aux sociétés minières. Rappelons aussi que les sociétés minières SOMAIR et COMINAK disposent sur leur site à Arlit des centrales électriques à gasoil capables d'alimenter presque toute la région d'Agadez. Quant à la NIGELEC (société nigérienne d'électricité), elle a des bureaux à Agadez et Arlit mais ne produit pas de l'électri-

city, elle se contente de vendre le reliquat (s'il y en a) de l'énergie de la SONICHAR non utilisée par les sociétés minières. Les habitants de la région d'Agadez ironisent en disant « la NIGELEC n'a même pas de tournevis ». Cette situation ne date pas de 2018, car depuis 50 ans d'existence d'une ville comme Arlit et la présence de la Nigelec, rien n'a été mis en œuvre par l'Etat du Niger pour alimenter cette ville qui produit la matière pour l'énergie en France et en Europe.

C'est dans ce contexte que cette visite de la ministre Madame Moumouni s'est déroulée et le hasard faisant bien les choses, la Ministre n'est autre que la fille du Professeur Abdou Moumouni père de l'énergie solaire du Niger dont l'université de Niamey porte le nom (Université Abdou Moumouni Dioffo).

La ministre a visité les installations de

